

Citoy'enR



Production citoyenne d'énergie renouvelable

01/01/2019 - 31/12/2019

Rapport de gestion du 2^{ème} exercice de la coopérative



JUIN 2020

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction.....	2
2.	Activités de la société au cours de l'exercice écoulé.....	2
2.1.	Installations : données de production, nouveaux projets en 2019 et développements en cours.....	2
2.1.1.	Production d'électricité des installations mises en service en 2018.....	2
2.1.2.	Nouvelles installations mises en œuvre en 2019.....	4
2.1.3.	Activité de la société en termes de recherche et développement.....	5
2.2.	Gestion et financement de la coopérative.....	6
2.2.1.	Modèle économique, plan d'affaires et financement des projets.....	6
2.2.2.	Centrale solaire de l'Oncopole.....	7
2.2.3.	Evolution du capital et du sociétariat.....	8
2.3.	Gouvernance partagée et organisation interne.....	10
2.4.	Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage.....	11
2.4.1.	Communication et animation.....	11
2.4.2.	Sensibilisation et prestations.....	13
2.4.3.	Participation au réseau de l'énergie citoyenne.....	13
2.5.	Conventions réglementées.....	14
3.	Situation financière.....	15
3.1.	Bilan et compte de résultat.....	15
3.2.	Proposition d'affectation du résultat.....	19
3.3.	Dividendes distribués au cours des 2 derniers exercices.....	19
3.4.	Dépenses et charges non fiscalement déductibles.....	19
3.5.	Indicateurs clés sur les deux premiers exercices.....	19
4.	Événements importants survenus après la clôture de l'exercice.....	20
5.	Perspectives.....	20

1. Introduction

L'année 2019 s'est conclue sous de bons auspices avec la mise en œuvre des premières installations photovoltaïques sur les communes de Toulouse et Blagnac, la concrétisation de la participation de Citoy'enR au projet de centrale solaire urbaine sur le site de l'Oncopôle et l'entrée de nombreux nouveaux sociétaires dans la coopérative en fin d'année.

En 2019, les bénévoles ont également préparé le terrain pour 2020 afin d'inaugurer de nouvelles installations sur des toitures publiques, ainsi qu'un premier projet sur une toiture privée.

Par ailleurs, la coopérative a poursuivi sa participation et l'organisation d'événements de communication et de sensibilisation, et contribue à la vie des réseaux actifs pour le développement de l'énergie renouvelable citoyenne.

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Installations : données de production, nouveaux projets en 2019 et développements en cours

2.1.1. Production d'électricité des installations mises en service en 2018

Production :

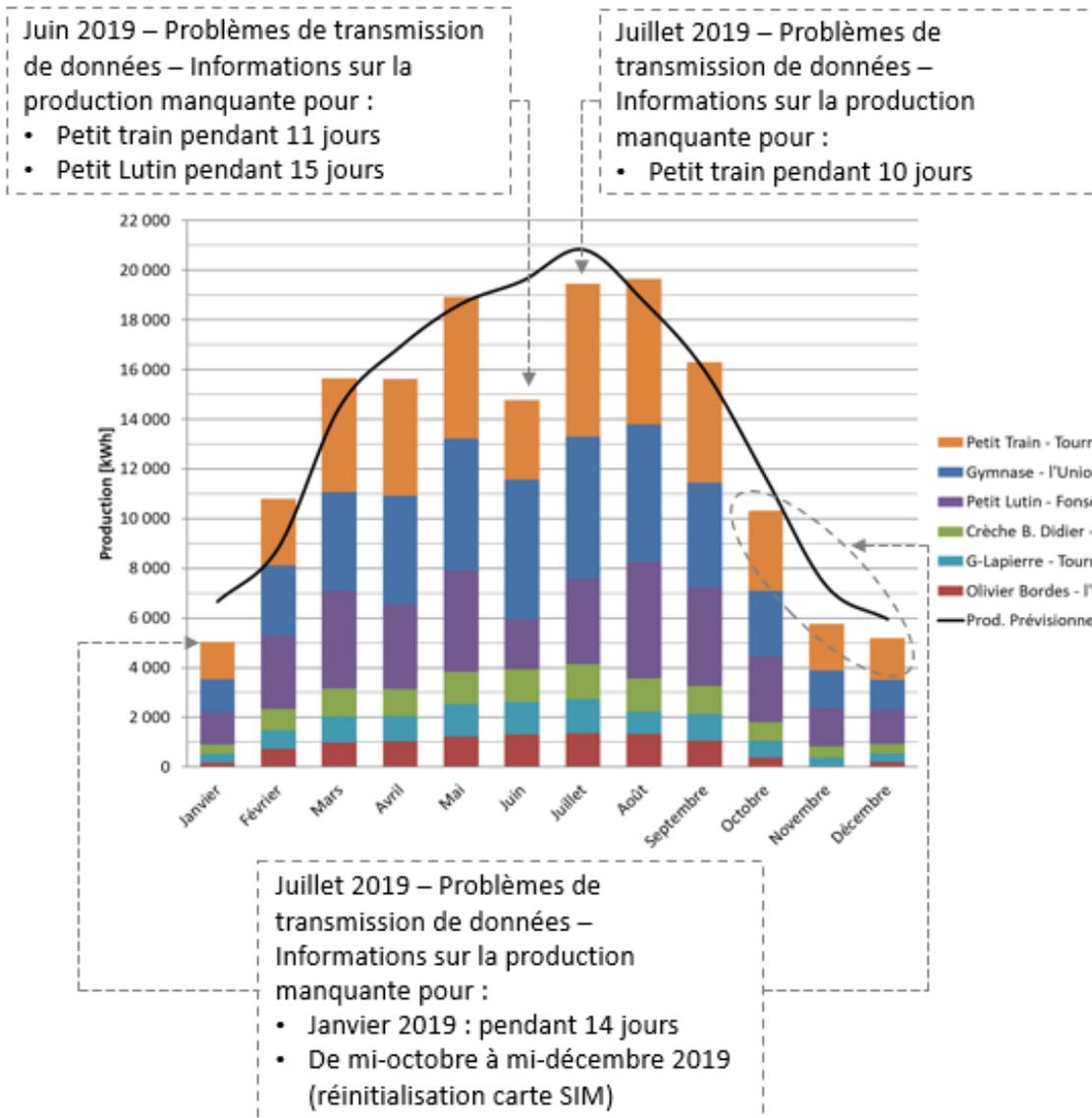
Pendant l'année 2019, 6 sites étaient en service, la production est estimée à 157 MWh en 2019. Pour mémoire elle était de 17,8 MWh en 2018 :

Ville	Site	Puissance installée (kWc)	Estimation productible (**) (kWh)	Production 2019 estimée avec compteur Linky (*) (kWh)	Production 2019 estimée à partir des onduleurs (*) (kWh)	Réel / Estimé (%)	kWh/kWc
L'Union	Bordes Olivier	9	11577	10360	9835	89,5	1152
L'Union	Gymnase G. Beyney	36	44768	43420	44257	97	1204
Tournefeuille	Petit Chêne	9	11410	10270	10543	90	1137
Tournefeuille	Petit Train	36	47921	46960	46064	98	1305
Muret	B Didier	9	11577	11460	11482	99	1276
Fonsorbes	Petits lutins	29	38225	34600	35340	90,5	1192
TOTAL		128	165478	156987	157521	95,2	1237

(*) La production sur l'année civile 2019 est estimée car il n'est pas encore possible de télé-relever à distance les données des compteurs Linky. Nous fournissons 2 estimations : une à partir des indications des onduleurs et l'autre à partir de la relève à date anniversaire des compteurs Linky, extrapolé sur l'année civile 2019.

(**) Source : BET G. Ramat, notre AMO. Estimation du productible lors de la phase avant-projet.

Ces données (issues des onduleurs) sont présentées graphiquement ci-après.



Production annuelle d'électricité de l'ensemble des installations en 2019

NB : seuls les problèmes de transmission de données les plus significatifs sont spécifiés ci-dessus (information non-exhaustive).

Faits marquants :

- Mise en place d'une petite équipe pour surveiller les sites en service, avec mail « maintenance » et numéro de téléphone dédiés,
- Prise en compte des alarmes émises par Solar Edge (paramétrage pour réception automatique sur mail « maintenance »),
- Rédaction des rapports d'exploitation des 6 sites pour cette première année d'exploitation à destination des collectivités.

Difficultés :

Les principaux défauts rencontrés en 2019 :

- Sur l'ensemble des sites : problèmes de communication entre l'onduleur et la plateforme de supervision (sans conséquence sur la production) mais qui impactent les relevés de production à distance. En l'absence des relevés Enedis (les compteurs Linky de nos sites ne sont pas encore télé-relevés), il a été difficile de vérifier les productions de nos sites au fil de l'eau.
- Pendant une partie de l'année, nous n'étions pas alertés automatiquement en cas de défaut. Les alarmes sont à présent rapatriées sur notre mail « maintenance ».
- **Borde Olivier** : problème de monitoring au mois d'octobre. La carte Sim avait été réinitialisée (présence d'un code PIN).
- **B Didier** : du vandalisme a été constaté sur la niche onduleur. La porte de la niche a été réparée et un cadenas à code mis en place pour remplacer celui à clé.
- **Petit Chêne** : déclenchement disjoncteur Enedis (perte de la production entre le 09 août et le 18 août).
- **Petits Lutins** : deux optimiseurs ont été remplacés et il y a eu des fonctionnements intempestifs de disjoncteurs. Remplacement du disjoncteur différentiel.

2.1.2. Nouvelles installations mises en œuvre en 2019

Deux nouveaux projets se sont ajoutés aux six premiers installés en 2018, ce qui nous donne une puissance installée de 173 kWc, soit un productible de $\approx 220\,000$ kWh/an :

1. Notre premier projet sur Toulouse avec un 36 kWc sur le groupe scolaire Tibaous. En dehors des (habituels) problèmes de raccordement, heureusement résolu grâce à l'inauguration et la présence du maire Jean-Luc Moudenc, tout le processus s'est déroulé sans problème.



2. Et notre premier projet abouti sur Blagnac après moultes péripéties de tout ordre. Il s'agit d'une installation de 9kWc en toiture du centre de loisirs Barricou.



3. Et bien sûr notre participation au financement du grand projet de l'Oncopole, dont l'installation est toujours en cours (cf. section 2.2.2).

Les installations à Tibaous et Barricou ont représenté un nouvel investissement de 61 000 € sur l'année 2019.

2.1.3. Activité de la société en termes de recherche et développement

En 2019, nous avons réalisé une campagne de mesure des ondes électromagnétiques générées par l'installation photovoltaïque de notre installation de l'école Petit chêne de Tournefeuille. Ces mesures, faites à partir de matériel acheté spécifiquement par la coopérative, nous ont permis de vérifier que :

- Les champs générés par notre installation ont des valeurs inférieures aux recommandations internationales.
- L'intensité de ces champs est comparable à celles des ondes émises par les objets trouvés dans nos foyers.

L'ensemble des mesures, de la recherche bibliographique ou encore des comparaisons par rapport aux objets de notre quotidien ont fait l'objet d'un rapport qui est disponible sur demande.



2.2. Gestion et financement de la coopérative

2.2.1. Modèle économique, plan d'affaires et financement des projets

Modèle économique et plan d'affaire

Nous avons poursuivi notre travail sur le modèle économique en créant un plan d'affaire d'entreprise : il nous permet d'intégrer tous les revenus et charges de la coopérative (dont les éléments liés aux installations PV) et de reporter les bilans comptables réels de nos exercices, ce qui nous permet d'estimer nos résultats futurs de façon réaliste.

Une première projection des résultats à 5 ans a ainsi été présentée aux sociétaires lors de l'AG de juin 2019. Cette projection et le modèle complet sont régulièrement mis à jour en fonction des avancées des projets et des activités de la coopérative (par exemple intégration des revenus financiers attendus du projet de l'Oncopôle).

Financement des projets photovoltaïques

Le financement de nos 6 premiers projets mis en service en 2018 a pu être bouclé cette année : il s'intégrait dans le cadre du partenariat entre Energie Partagée et la NEF. Suite au financement de la phase chantier par Energie Partagée l'an dernier à hauteur de 122 000 €, nous avons fait la bascule vers le prêt de refinancement de la NEF en avril 2019 (122 000 € sur 15 ans) et nous en avons payé les premières échéances lors de cet exercice. Il s'agit du seul prêt contracté par Citoy'enR à ce jour. Dans le cadre de ce partenariat, Energie Partagée reste sociétaire de Citoy'enR et nous sommes devenus sociétaires de la NEF.

Les toitures solaires en chantier en 2019 (Tibaous et Barricou) ont en revanche pu être intégralement financées par les parts sociales des sociétaires, grâce à la dynamique de souscription en cours. Une partie de cet investissement sera abondé par la Région une fois les chantiers 2020 lancés (voir ci-dessous). De même, la participation de Citoy'enR au projet de l'Oncopôle (à hauteur de 40 768 €) a pu être financée par des parts sociales dans le cadre de notre première campagne dédiée à un projet, ce qui nous a permis de rentrer dans ce projet sans diminuer notre capacité de financement de nos projets en propre.

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques :

- Par une subvention d'aide à la décision, destinée à financer 70% des dépenses de développement au démarrage du projet (bureau d'étude technique, frais juridiques, frais de communication), à laquelle nous sommes éligibles à hauteur de 24 112 € maximum. Nous avons déjà perçu une partie de cette subvention mais n'en avons pas sollicité le solde dans le cadre de cet exercice ;
- Par une avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € maximum, dont nous avons perçu une partie (35 000 €) lors de cet exercice pour financer nos premiers projets ;
- Et par une prime citoyenne « 1 € Région pour 1 € citoyen » destinée à financer des installations, de 100 000 € maximum. Nous avons sollicité et perçu la première tranche de cette subvention lors de cet exercice (48 650 €) afin de financer nos installations mises en service en 2018.

Il est à noter que la prime citoyenne est adossée au financement de projets à hauteur maximum de 50 %. Il n'est donc pas possible de solliciter le solde de cette subvention (51 350 €) avant le déclenchement des premiers chantiers de l'exercice 2020.

2.2.2. Centrale solaire de l'Oncopole



Crédits Photo : Toulouse Métropole ([lien vidéo](#))

2018 fût l'année de l'engagement officiel de la coopérative dans le projet Oncopole (<http://citoyenr.org/projet-de-loncopole>). La décision a été longuement mûrie par le Conseil d'administration, dont le sentiment premier s'est vu confirmé par les résultats largement positifs de la seconde consultation des sociétaires. Celle-ci est intervenue en décembre 2018, et ses résultats conditionnaient l'engagement de la coopérative dans le projet. Des alertes légitimes ont été formulées par certains sociétaires sur la biodiversité ou la possibilité de réaliser des animations publiques sur la Transition énergétique.

2019 fût celle de la concrétisation de cet engagement : les procédures administratives et financières pour formaliser la participation de Citoy'enR en tant qu'actionnaire, mais aussi celle du commencement des travaux.

Citoy'enR est désormais actionnaire de la société d'exploitation créée pour l'occasion, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur [Urbasolar](#) (47%), la [Régie Municipale d'Electricité de Toulouse](#) (29%), la SAS [AREC](#) Production (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

La mise en service de la centrale, initialement prévue fin 2019, a été retardée sur 2020 ; Citoy'enR a été invité à la cérémonie de pose des premiers panneaux en septembre 2019.

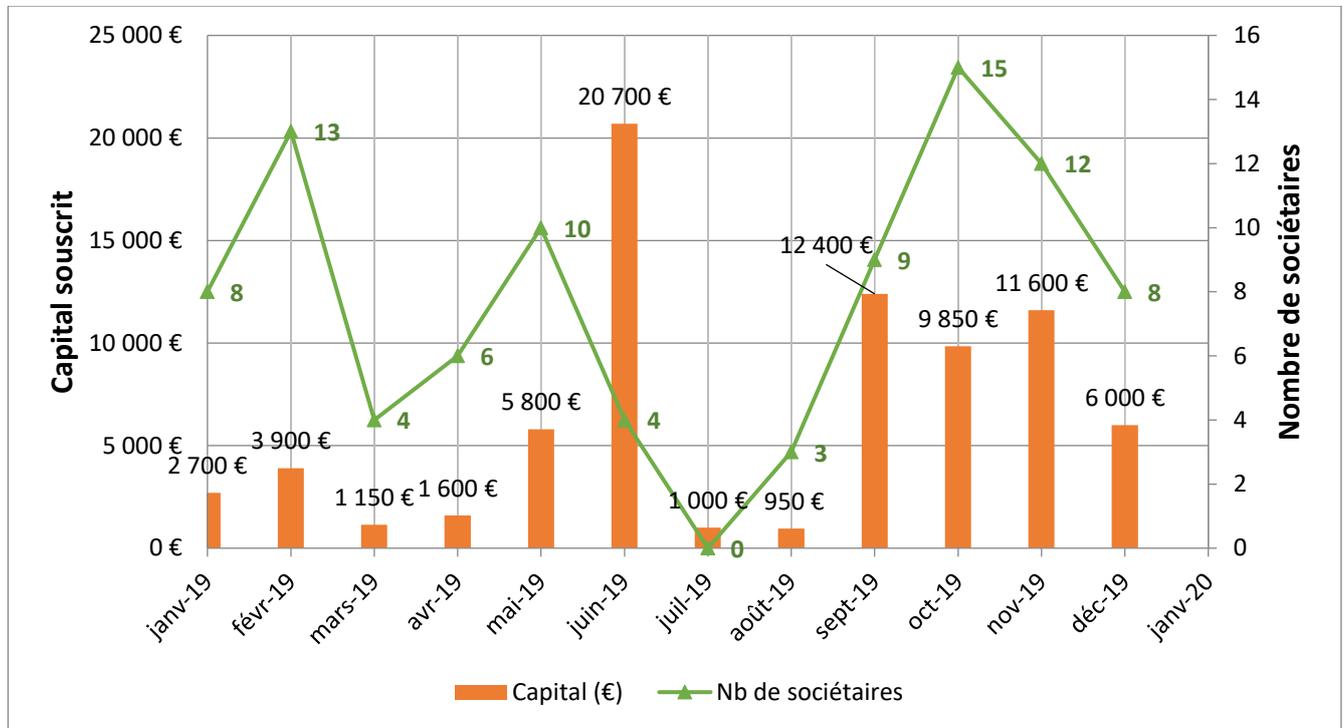
Deux points étaient restés en suspens à la suite de l'engagement de la coopérative en 2019 : le recours à un opérateur de financement participatif, et l'implication de Citoy'enR dans des actions de formation / information / sensibilisation.

Si le premier a été levé (pas d'opérateur de financement participatif), le 2nd doit encore être construit avec la collectivité, sans assurance que cela puisse se faire. Le montage juridique devra aussi être étudié, notamment pour choisir le véhicule le plus adapté pour mener ces actions (l'association loi 1901 toujours existante, ou la SCIC). Quoiqu'il en soit, Citoy'enR a déjà proposé à la collectivité des grandes lignes directrices, et ce pour divers publics : conférences « Citoyens et transition », animations du type « Sur les sentiers de l'énergie », circuit « Transition énergétique » sur le territoire de la Métropole (visites de sites de production d'énergies renouvelables et/ou ayant réalisé des économies d'énergie). Nous comptons, à la suite de la mise en service de l'installation, poursuivre les échanges avec la collectivité sur ce point particulier.

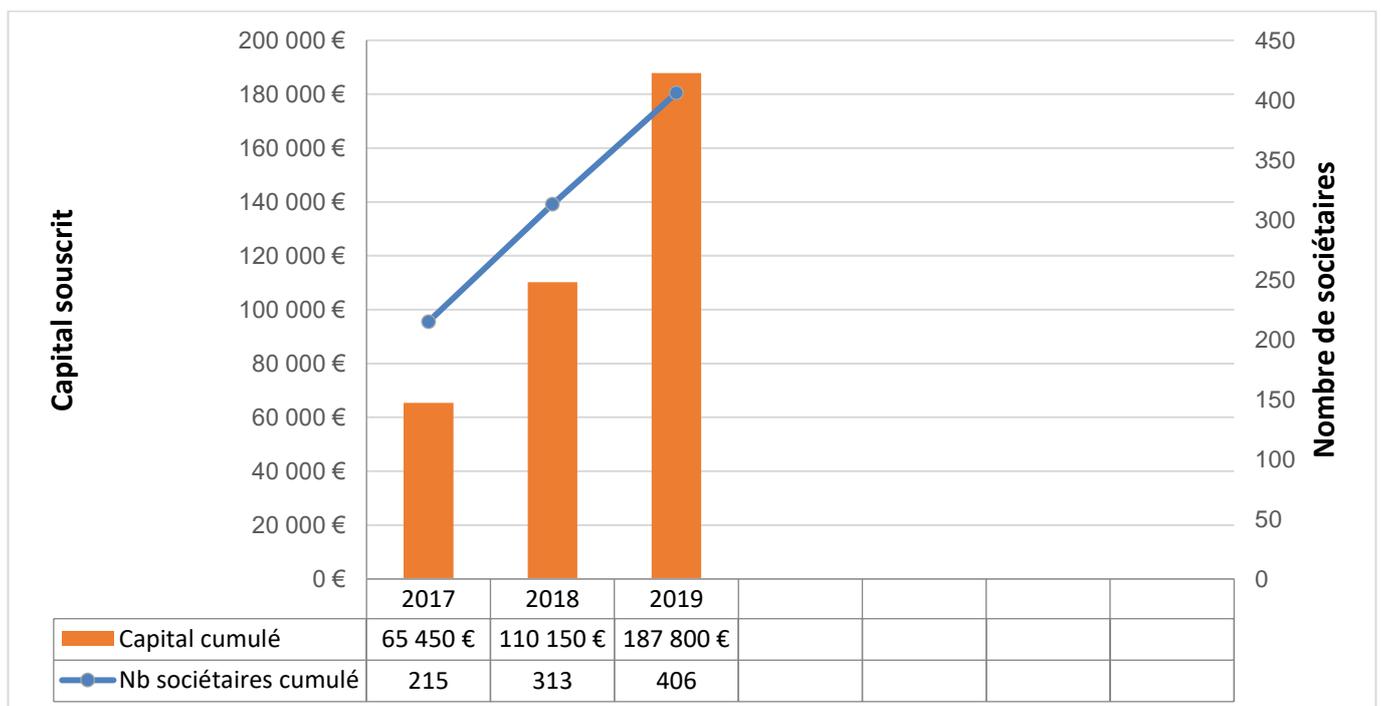
2.2.3. Evolution du capital et du sociétariat

Au 31/12/2019, la SCIC Citoy'enR comptait **406 sociétaires** pour un **capital de 187 800 €**, composé de 3 756 parts sociales de 50€ chacune. Le capital a été augmenté de **77 650 € en 2019**.

L'évolution mensuelle en 2019 de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis la création de la SCIC en 2017 sont représentées ci-dessous :



Evolution mensuelle du sociétariat en 2019

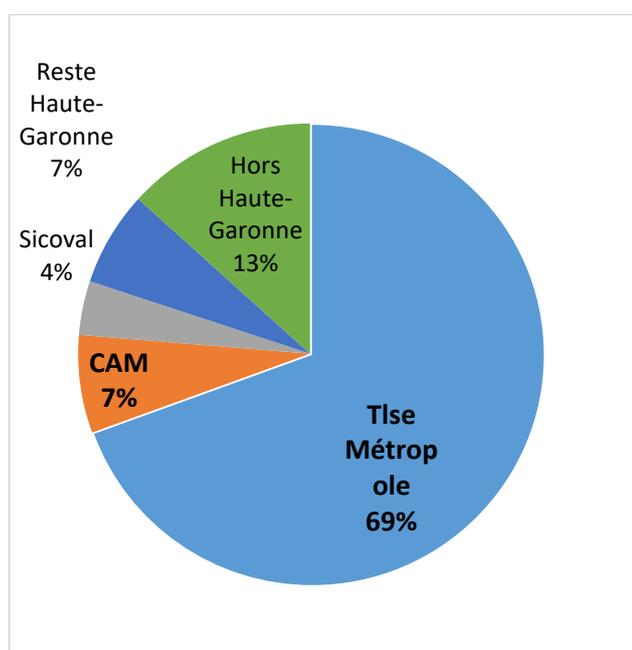


Evolution annuelle du sociétariat en 2019

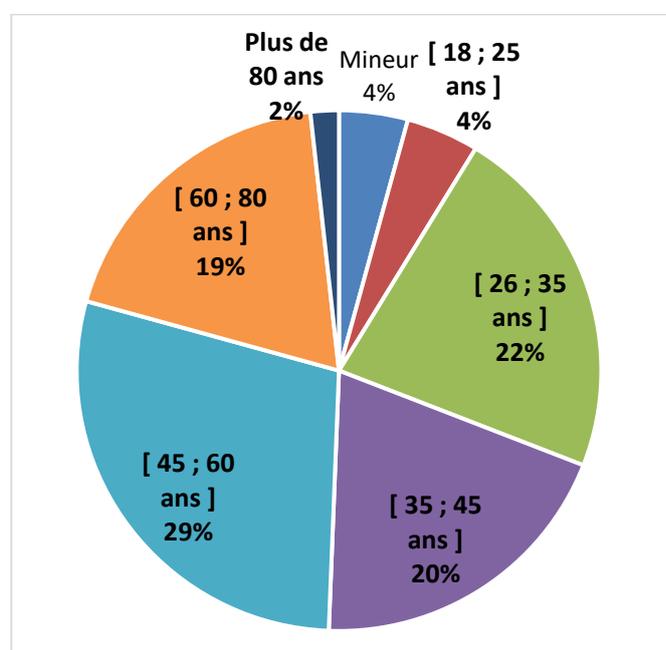
Le nombre de parts souscrites chaque année a progressé depuis 2017, ce qui est un bon signal. L'intensité de la levée du capital varie selon une certaine saisonnalité, qui est liée à l'activité de la coopérative et notamment la participation et l'organisation d'événements (AG annuelle en juin, stands au Printemps et à l'automne, etc.) et activités de communication. En 2019, une levée de fonds spécifiquement orientée vers le financement du projet de centrale solaire sur le site de l'Oncopôle a notamment permis de collecter près de 35 000 € et 34 nouveaux sociétaires ont rejoint la coopérative à ce titre. Par ailleurs, 27 sociétaires « historiques » ont souscrit de nouvelles parts sociales dans le cadre de cette campagne.

La fréquence et le montant des re-souscriptions témoignent de la confiance accordée par les sociétaires à la coopérative. Sur les 77 650 € de capital levé en 2019, 23 % provient de re-souscriptions (18 150 €). Certains sociétaires ont renouvelé des souscriptions à plusieurs reprises (jusqu'à 7 fois).

Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 87 % en Haute-Garonne et 69 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l'ancrage local du projet porté par la coopérative. En termes d'âges, les tranches entre 26 et 80 ans sont globalement uniformément représentées ; il réside néanmoins une sous-représentation des personnes mineurs et jeunes adultes (moins de 8 % des sociétaires ont moins de 25 ans), bien que la proportion de mineurs ait augmenté en 2019.



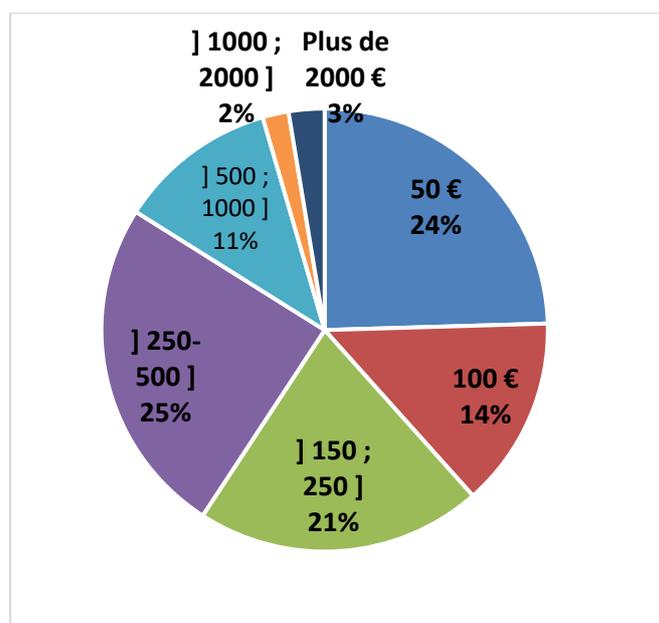
Origine géographique des sociétaires (données au 30/04/2020)



Age des sociétaires (données au 30/04/2020)

D'autre part, il est à noter qu'environ 40 % des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 60 % des sociétaires détiennent jusqu'à 5 parts sociales. Cela répond à la volonté initiale d'offrir un accès au sociétariat et aux prises de décisions associées au plus grand nombre.

In fine, 84 % des sociétaires détiennent entre 1 et 10 parts sociales (500 €), ce qui correspond au seuil de subvention du capital par la Région. Pour rappel, Citoy'enR étant lauréat de l'appel à projet « Energies Coopératives et Citoyennes » en 2016, la Région Occitanie accorde une aide consistant à abonder d'un euro chaque euro de capital souscrit par les sociétaires avec un plafonnement à 500 euros par sociétaire, et jusqu'à 100 000 € au total. En fin d'année 2019, la coopérative a atteint le montant de capital de 100 000 € éligibles à cette subvention.



Répartition des parts détenues (données au 30/04/2020)

2.3. Gouvernance partagée et organisation interne

GT Gouvernance

Le groupe de travail travaillant sur les sujets de gouvernance partagée s'est arrêté petit à petit à partir de la fin du premier semestre de l'année 2019. Un petit nombre de bénévoles a assuré diverses missions avec l'aide des bénévoles du groupe communication :

- La mise en place d'ateliers et l'organisation de l'assemblée générale au mois de juin ;
- Des formations internes à destination des autres GT et du GM sur les techniques d'animation de réunion, la création de canevas structurés pour les ordres du jour et compte-rendu pour faciliter la rotation des rôles ;
- L'organisation de l'apéro sociétaire en janvier et le maintien des apéros bénévoles tout au long de l'année.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de juin 2019, il est aujourd'hui composé de 12 membres, dont 3 femmes et 9 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 4 fois en 2019, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative. Le séminaire annuel s'est finalement tenu après la clôture de l'exercice en février 2020, et a notamment porté sur le bilan des actions de Citoy'enR depuis sa création, par rapport aux intentions initiales.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	Association Quercy Energies : administrateur
Jonas GEORGE	Administrateur	RAS
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS
Etienne GUIBEAUD	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant
Aurore LOPEZ	Administratrice	RAS
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	RAS
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	SCIC Enercoop Midi-Pyrénées : administratrice
Benjamin TOULLEC	Président	Association EC'LR : co-président, administrateur

2.4. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.4.1. Communication et animation

En dehors de la participation à de nombreux évènements, de sa présence dans la presse et de la communication commerciale de la coopérative, Citoy'enR vit ! En effet, la vingtaine de bénévoles actifs se sont rassemblés 3 fois dans le courant de l'année lors d'apéro dans des bars comme l'Astronef, le Kalimera ou encore l'Evasion afin de se rencontrer entre groupe de travail et discuter. Le premier apéro sociétaire a été mis en place en début de l'année 2019 afin de fêter la dernière année passée et l'année à venir ! Les bénévoles sont également allés défendre la cause climatique lors des nombreuses marches pour le climat organisé sur Toulouse.

Durant l'année 2019, Citoy'enR a participé ou organisé une trentaine d'évènements présentés dans le tableau ci-dessous.

Nous soulignons deux évènements marquants dans l'année :

- La participation au pitch REPOS organisé par la Région Occitanie. Citoy'enR y était invitée ! Bénévoles, sociétaires, représentants de commune (Tournefeuille, l'Union et Blagnac) étaient présents pour présenter la coopérative en prenant chacun leur tour la parole. Cette action collective mêlant citoyens et collectivités a permis cette même année la réalisation d'une vidéo de la Région sur Citoy'enR pour promouvoir la transition énergétique sur le territoire d'Occitanie.
- Les premières assises nationales des énergies renouvelables citoyennes en décembre 2019. Et c'est la photo prise lors de l'Assemblée Générale 2018 de Citoy'enR qui a servi de couverture pour les supports de la première édition de cet évènement inédit ! Une journée sur le thème des projets collectifs et locaux des énergies renouvelables organisée par Energie Partagée, l'ADEME et la Région Occitanie avec près de 500 participants venus de toute la France !



Assemblée générale de la SCIC (juin 2018)

Date	Evènement	Lieu
21 février 2019	Projection « Demain »	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse
14 mars 2019	Débat Etudiant/transition	INSA/Supaero
28 mars 2019	Stand CE Airbus DS	Toulouse
8 avril 2019	Projection « Après-Demain » avec IODE	Salle Nougaro, Toulouse
18 avril 2019	Trophées du journal Toulousain	CCI de Toulouse
9 mai 2019	Conférence au CE Airbus DS	Toulouse
14 mai 2019	Atelier PCAET Muretain	Roques
26 mai 2019	Stand semaine développement durable	Toulouse
4 juin 2019	Stand CE Airbus Central Entity	Blagnac
6 juin 2019	Conférence CE Airbus Central Entity	Blagnac
9-10 juin 2019	Foire Biocybèle	Graulhet
24 juin 2019	Présentation de Citoy'enR devant la région (PITCH REPOS)	Hôtel de région, Toulouse
28 juin 2019	Assemblée Générale de la coopérative suivie d'un apéro convivial au bar de l'Autruche	Ecole ENSEIHT Toulouse
5 juillet 2019	Animation solaire EIE	Tournefeuille
28 août 2019	Inauguration projet solaire Oncopôle + passage France 3 région	Toulouse
10 septembre 2019	Goûter d'information parents/sociétaires	Fonsorbes
21-22 septembre 2019	Eco-salon	Muret
21 septembre 2019	Fête de la nature avec animation	Blagnac
29 septembre 2019	Mini village Alternatiba	Toulouse
3 octobre 2019	Goûter d'information parents/sociétaires	Muret
13 octobre 2019	Foire bio Garonne	Toulouse
23 octobre 2019	Conférence « Energie verte, concrètement on fait comment ? »	Salle Castelbou, Toulouse
19 novembre 2019	Mardi de la Turbine	Muret
21 novembre 2019	Forum Finance Ethique, Thales Alenia Space	Toulouse
22-23 novembre 2019	Tractage FRESS	Toulouse
11 décembre 2019	Conférence « Un nouveau pas vers la transition énergétique ! »	Salle des fêtes de Flourens
14 décembre 2019	Festival « l'Humain des 2mains »	Salle des fêtes Pechbonieu
Décembre	Tractage marché Noël ESS	Toulouse



Assemblée générale de la SCIC (juin 2019)

Citoy'enR est également présent dans la presse au travers de :

- 3 interviews auprès d'étudiants ;
- 2 vidéos (Energie Partagée, vidéo de la région) ;
- Une dizaine d'apparitions dans différents journaux (Gazette de la mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, le monde, le web mag de la région, etc).

De nombreux articles présentant Citoy'enR sont parus dans la presse locale en 2019, évoquant le plus souvent la participation de la coopérative au projet de l'Oncôpole, ce qui a contribué à une soixantaine de nouvelles souscriptions et au dépassement du cap des 400 sociétaires en fin d'année.

2.4.2. Sensibilisation et prestations

Une action de sensibilisation autour de la question de l'énergie adaptée à un jeune public a été réalisée d'un évènement organisé par la commune de Blagnac. Certaines interventions ont pris la forme de prestations rémunérées contribuant au chiffre d'affaires du second exercice.



Animation sur l'énergie à la fête de la Nature à Blagnac (Septembre 2019)

2.4.3. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Participation aux réseaux régionaux et nationaux

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et ECLR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'ECLR. De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

Le réseau met également en place des Webinaires et formations réguliers permettant de se tenir au courant des dernières règles administratives et juridiques ciblant les statuts coopératifs. D'autres ciblés sur des retours d'expériences, de nouvelles perspectives, sur la communication (réseaux sociaux, ...), la technique (autoconsommation, ...) ou la sensibilisation (formation ELCR/les P'tits Débrouillards d'une journée en décembre 2019) permettent aux bénévoles et à Citoy'enR de monter en compétence et de se pérenniser.

Des journées de réflexion et d'échanges entre le réseau de soutien et les projets citoyens sont également organisées. Citoy'enR a ainsi participé à une journée de séminaire « grappe photovoltaïque » à Paris en novembre 2019.



Séminaire réseau grappe photovoltaïques à Paris (Novembre 2019)

Accompagnement d'autres projets citoyens

Compte tenu de notre historique et nos compétences internes, Citoy'enR est en capacité d'aider et d'accompagner des projets citoyens comme le nôtre en phase d'émergence ; c'est également l'un de nos premiers objectifs (essaimage). Nous avons ainsi pu accompagner deux projets de la région cette année :

- ECCS (communauté de communes de Carmaux) avec une journée de formation sur la communication et la mobilisation des bénévoles en mai 2019, et une aide à la conception d'une AG participative ;
- Rayons Verts (pays du Sud Toulousain) avec une journée de formation sur le choix du statut juridique en septembre 2019.

Ces accompagnements étaient soutenus par le réseau régional EC'LR grâce à un système de parrainage : EC'LR finance directement la coopérative qui porte l'accompagnement, ce qui permet au nouveau projet d'être aidé sans devoir le financer, et à Citoy'enR de rémunérer sa prestation et le temps passé, ce qui contribue aussi au chiffre d'affaire de l'exercice et donne lieu à rétribution pour les formateurs.

Par ailleurs, nous répondons régulièrement à des sollicitations ponctuelles sur divers sujets.

2.5. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

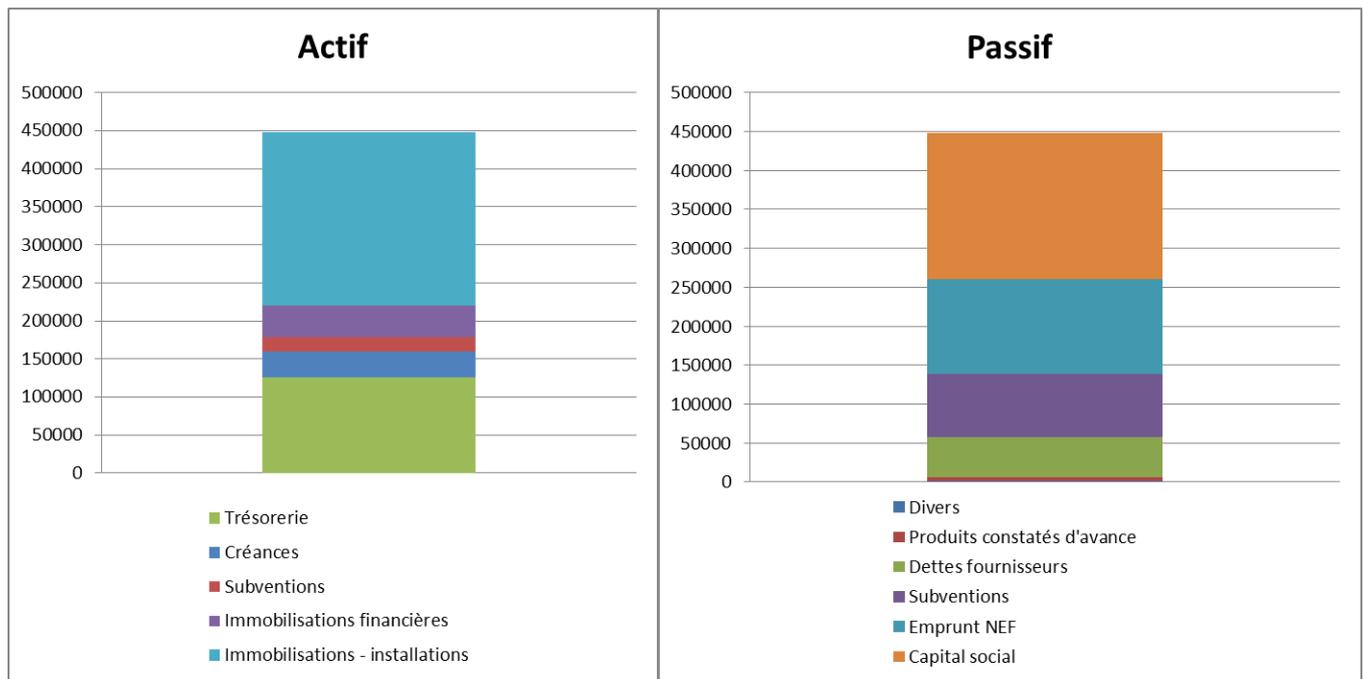
L'exercice comptable présenté a débuté le 1^{er} janvier 2019 et s'est achevé le 31 décembre 2019.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2019, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 1 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 2 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de vingt. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2019

Actif net en €		
	2019	2018
Immobilisations - installations	226800	168487
Immobilisations financières	42818	
Actif immobilisé	269618	168487
Clients et comptes rattachés	23512	
Encours TVA	9139	2770
Subventions	19675	19480
Trésorerie	126181	59141
Divers	468	378
Actif circulant	178975	81768
Total	448593	250255

Passif en €		
	2019	2018
Capital social	187800	110050
Report à nouveau	-16316	
Résultat	16485	-16316
Subventions d'investissement	45571	
Capitaux propres	233540	93734
Emprunt	122000	
Avance remboursable	35000	
CCA Energie Partagée		125435
Dettes fournisseurs	51511	12762
Impôts et taxes	896	120
Produits constatés d'avance	5646	17971
Divers		233
Emprunts et dettes	215053	156521
Total	448593	250255



L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (226 800 €), dont on a déduit les amortissements. Les nouveaux investissements dans les installations ont représenté 61 000 € en 2019 ;
- D'immobilisations financières (42 818 €) : il s'agit essentiellement de notre souscription en capital et compte courant dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle ;
- De la trésorerie (126 181 €) destinée à financer les futurs projets ;
- Des subventions de la Région Occitanie et de l'ADEME (19 675 €) auxquelles nous sommes éligibles (subventions d'aide à la décision dans le cadre de l'AP Energies Coopératives et Citoyennes) ;
- De créances clients (23 512 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/19 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (233 540 €) : capital social apporté par les sociétaires (187 800 €), report à nouveau du premier exercice, résultat de l'exercice et subventions Région ;
- D'un emprunt à la NEF (122 000 €) utilisé pour financer les 6 premières installations ;
- D'une avance remboursable de la Région (35 000 €) ;
- De dettes fournisseurs (51 511 €), factures adressées à Citoy'enR et non encore payées au 31/12/19 (essentiellement une facture de notre installateur pour les nouvelles installations en chantier fin 2019, la facture ayant été payée depuis).

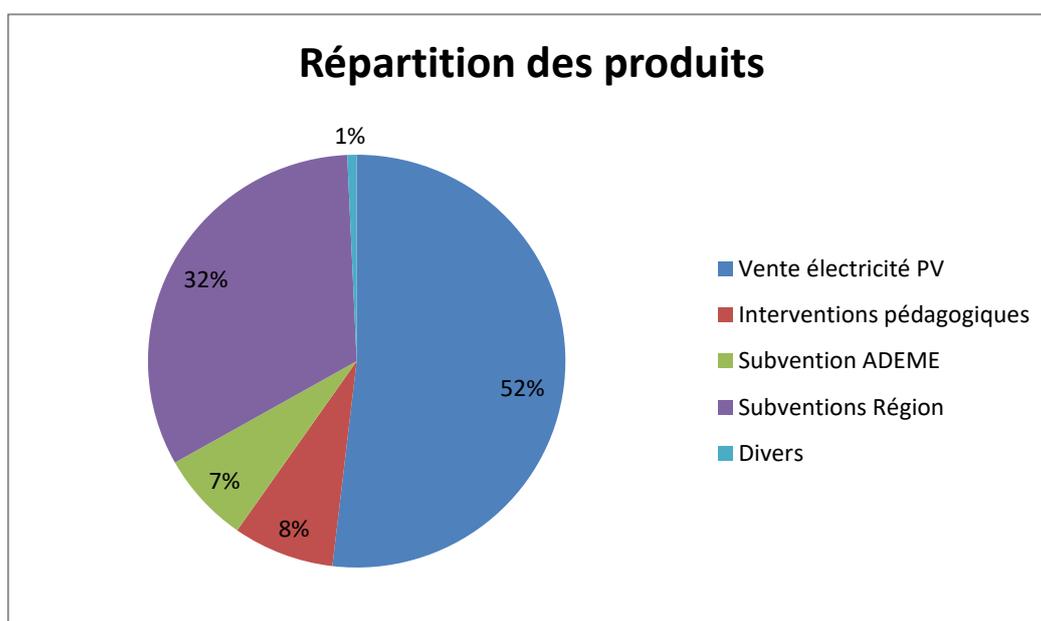
Compte de résultat au 31/12/2019

Les produits

Produits en €		
	2019	2018
Vente d'électricité	21172	0
Intervention pédagogiques	3202	1200
Subventions d'exploitation	2904	1472
Divers	296	177
Produits d'exploitation	27573	2850
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	13250	4769
Total	40823	7619

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos 6 premières installations (52%) : il s'agit du premier exercice où nous pouvons effectivement vendre l'électricité sur le réseau, pour l'instant à EDF OA ;
- Des produits liés aux subventions Région (32%) et ADEME (7%) : ils comprennent la subvention d'aide à la décision et le prorata annuel de la subvention « 1€ Région = 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans ;
- De prestations pédagogiques dans des écoles ou de parrainage vers d'autres projets citoyens sur divers aspects (gouvernance, juridique) (8%). Ces prestations ont donné lieu à une rétribution sur l'exercice de 1645 € pour les personnes les ayant réalisées.

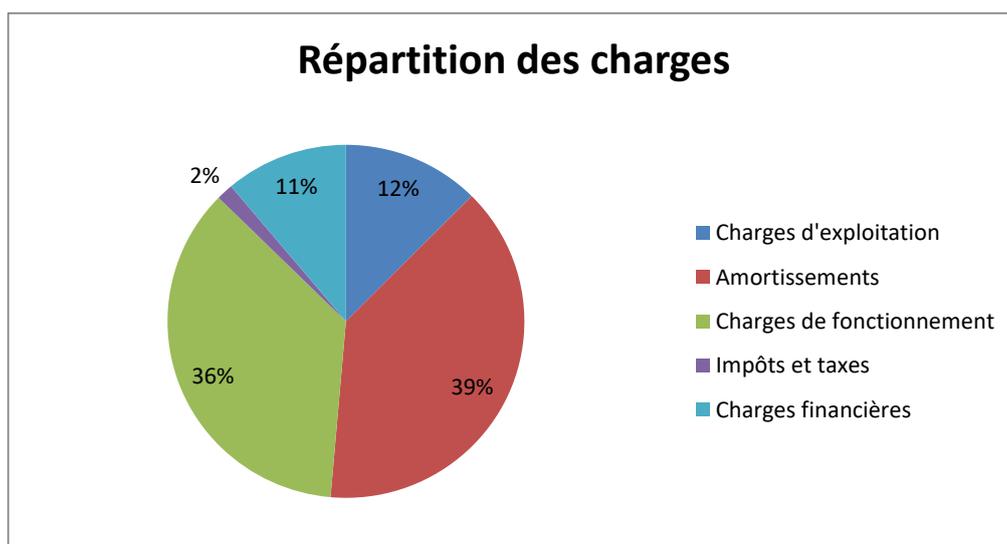


Les charges

Charges en €		
	2019	2018
Exploitation des installations	2951	9391
Fonctionnement	8533	10335
Impôts et taxes	865	220
Amortissements	9238	1636
Divers	3	3
Charges d'exploitation	21588	21584
Charges financières	2643	2350
Charges exceptionnelles	107	0
Total	24338	23935

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (12 %) ;
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (36%), dont frais d'impression et de communication, honoraires pour la comptabilité, frais bancaires, et paiement des prestations de sensibilisation et de parrainage réalisées par Citoy'enR ;
- De charges financières (11%) liées notamment au CCA d'Energie Partagée ;
- De dotation aux amortissements (39%).



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 16 485 €

Les produits sont en hausse (+33 k€) du fait du démarrage de la vente d'électricité sur le réseau, d'une augmentation des prestations pédagogiques et de parrainage et de la hausse des subventions, notamment des subventions Région (13 000 €). Les charges sont restées stables (+ 400 €), avec une augmentation des dotations aux amortissements (+ 7 600 €) compensée par la disparition d'un certain nombre de frais liés à la création de la structure (notamment aide juridique) et la possibilité de compter les factures de notre AMO comme des amortissements liés à nos installations et non des charges directes, ce qui explique la baisse des charges d'exploitation.

Au-delà de l'apport des subventions sur le résultat, il est à noter que le résultat lié à l'activité de Citoy'enR est positif (résultat d'exploitation de + 6 491 € et résultat courant avant impôt de + 3 848 €). Ce premier résultat positif nous permet de dégager une capacité d'autofinancement de 25 500 € : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie.

3.2. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à + 16 485 €, au compte de « report à nouveau », qui serait porté de - 16 316 € à + 169 €.

Le solde de report à nouveau est désormais positif, ce qui est conforme à nos prévisions, mais son faible montant ne nous permet pas encore d'envisager un versement de dividendes aux sociétaires sur cet exercice.

3.3. Dividendes distribués au cours des 2 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des deux exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.4. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

3.5. Indicateurs clés sur les deux premiers exercices

	2019	2018
Durée de l'exercice (mois)	12	15
Capital en fin d'exercice		
Capital social	187 800 €	110 050 €
Nombre de sociétaires	405	312
Opérations et résultats		
Chiffre d'affaire	24 608 €	1 300 €
Résultat d'exploitation	6 491 €	-18 735 €
Résultat courant avant impôts	3 848 €	-21 085 €
Impôt sur les bénéfices	506 €	0
Résultat net	16 485 €	-16 316 €
Résultat distribué	0	0

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Impacts liés au COVID-19

Un événement marquant est à signaler après la clôture de l'exercice. En effet, la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020 ont été marqués par l'épidémie de COVID-19, impactant l'ensemble des pays du monde ainsi que le quotidien des habitants. Des mesures de confinement prises en France ont ralenti le pays pendant près de 3 mois du 17 mars au 11 mai, avec des mesures encore présentes jusqu'à une durée indéterminée à ce jour.

Cette situation a relativement peu impacté les activités de Citoy'enR. Les toitures photovoltaïques ont continué de produire normalement sans incidents particuliers à relever. Seul le travail des bénévoles a été ralenti avec l'organisation de réunions moins régulières, au format numérique uniquement.

Seul est à noter le retard des deux chantiers prévus durant l'été 2020 (Tennis des ponts Jumeaux à Toulouse et le Mascoop à Beaumont-sur-Lèze), repoussés en fin d'année 2020.

Cap des 400 sociétaires !

Le début d'année 2020 a été marqué par la célébration de la venue d'un 400ème sociétaire dans la coopérative en fin 2019. Nous avons fêté ce cap au bar l'Evasion à Toulouse le 26 février lors d'un apéro convivial.

5. Perspectives

Nouveaux projets 2020

Les projets de cette année :

- Tennis des Ponts Jumeaux à Toulouse - 100 kWc : installation à l'automne durant les vacances d'octobre dépendant de travaux de réfection de toiture de Toulouse Métropole ;
- Habitat Participatif – Mascoop à Beaumont sur Lèze – 32 kWc : installation en fin d'année. Notre 1^{er} projet en dehors des collectivités ;
- Ecole Littré à Toulouse – 30 kWc : phase de demande de raccordement en cours, installation prévue novembre 2020 et mars 2021 ;
- Ecole élémentaire de Flourens – 36 kWc : phase de demande de raccordement en cours, installation prévue novembre 2020 et mars 2021 ;

Ceux-ci vont porter notre puissance installée à 371 kWc et l'ensemble permettra de générer un chiffre d'affaires de 60 k€ sur une année pleine à partir de 2022.

Courant Naturel est resté notre installateur pour les projets courants. Pour les Ponts Jumeaux, premier projet de Citoy'enR d'une puissance de 100 kWc, la décision a été prise de consulter d'autres installateurs lors d'une consultation lancée en avril 2020. Quatre offres de bonne qualité ont été reçues en mai 2020, et c'est l'entreprise Ceneo Energie qui a été retenue pour la mise en œuvre de ce projet. Le choix a notamment reposé sur la nature des panneaux photovoltaïques proposés, dont le fournisseur Aleo solar GmbH garantit leur fabrication en Allemagne, ce qui permet à la coopérative de soutenir une production en Europe (à noter que nous n'avons pas identifié d'équivalent en France).

En parallèle, une douzaine de projets sont en étude avec les municipalités de Colomiers, Saint Foy d'Aigrefeuille, Toulouse, Fonsorbes et Tournefeuille, ainsi qu'avec le conseil départemental de la Haute Garonne et le SDIS (les pompiers). De nombreuses autres prises de contacts ont été établies : Habitat & Humanisme, l'AJH (Association des Jeunes Handicapés), autres municipalités.

Afin de répondre à ces nombreuses sollicitations, Citoy'enR est en train de mettre en place un groupe dédié à la recherche de toiture. Ce groupe a pour objectif de se concentrer sur la prospection et de donner suite aux sollicitations que reçoit régulièrement la coopérative. Le lancement de ce nouveau groupe demande de nouveaux bénévoles pour porter les actions.

Exploitation

Concernant l'exploitation des sites en service, nous avons commencé à travailler en 2020 sur :

- L'automatisation accrue des relevés de production,
- L'amélioration du contrôle de la performance de nos installations, notamment via l'analyse des données de notre sonde d'ensoleillement.

Communication de la coopérative

Les nouvelles installations de la coopérative vont requérir un investissement significatif en 2020. Une levée de fonds devra être lancée dans le courant de l'année afin de les financer.

Actions de sensibilisation

Citoy'enR a toujours eu pour objectif de réaliser des actions de sensibilisation lors d'atelier pendant des événements ou lors d'actions dans des écoles. La perspective de l'année 2020 est de créer un groupe portant ces actions. Des pistes dans les écoles portant des installations solaires appartenant à Citoy'enR seraient exploitées. Comme pour la prospection de toiture, le lancement de ce nouveau groupe demande de nouveaux bénévoles.